
GISELLA GRUBER:

... Sébastien Bachollet, Andrei Kolesnikov, Bastiaan Goslings, Alberto Soto, León Sanchez, Harold Arcos, Tijani Ben Jemaa, Seun Ojedeji et Wafa Dahmani.

Nous avons tous les membres d'ALAC qui doivent être présents sur cet appel. Nous avons aussi Julie Hammer, Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Yrjö Lansipuro, Adam Ahmat Doungous, Sarah Kiden, Barack Otieno, Olivier Crépin-Leblond, Lianna Galstyan, Satish Babu, Rinalia Abdul Rahim, Maritza Aguero, Alberto Soto, Harold Arcos et Maritza Aguero.

Sur le canal espagnol, il n'y a personne sur le canal français. Il n'y a personne sur le canal russe, non plus.

Nous avons les excuses de Daniel Nanghaka, de Marita Moll, de Leah Symekher, d'Aziz Hilali et de Murray McKercher.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang, Evin Erdoğan, Yeşim Nazlar et moi-même, Gisella Gruber.

Nous avons un service d'interprétation en français, en espagnol et en russe. Nos interprètes de français sont Claire et Isabelle, les interprètes d'espagnol, Veronica et David et les interprètes de russe, Galina et Ekaterina.

Je vous demande de donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous identifier sur

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'autre canal et je vous demande aussi de parler à une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de faire du bon travail.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Bienvenue. Je crois que c'est une téléconférence d'ALAC avec beaucoup de monde. Nous avons beaucoup de membres et nous avons les liaisons. Nous avons un grand nombre de personnes qui viennent nous rendre visite et qui viennent nous accompagner pour cette réunion. Donc, je suis vraiment impressionné.

D'abord, je voudrais qu'on adopte notre ordre du jour. Seun voudrait ajouter un divers. Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous voulez ajouter pour cet ordre du jour ? Hier, très tard, j'ai ajouté un thème sur les ccTLD, les IDN de ccTLD et les problèmes de similarité de chaîne. Nous allons devoir aborder ce problème pendant notre réunion. Bien que ce soit... Ça a été annoncé très tard, mais bon.

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur notre ordre du jour, d'abord, avant de commencer ? Bien, puisque personne ne dit rien, nous adoptons donc notre ordre du jour, et le premier point de notre ordre du jour est une annonce du Président. Nous avons une série de changements et d'événements, comme beaucoup d'entre vous le savent.

D'abord, l'adoption de León Sanchez comme membre du Conseil pour remplacer Rinalia à la fin du mois de novembre, à la fin de l'assemblée générale du mois de novembre. Bravo León. Nous vous félicitons. Vous allez pouvoir participer à toutes les réunions du Conseil. Vous serez invité à y participer, pas obligé. Nous espérons que ce sera le cas, et

d'ailleurs, je pense que nous aurons des problèmes d'horaire à cause de cela.

Ensuite, nous voulons souhaiter la bienvenue à Bastiaan Goslings, nouveau membre d'Europe. Il vient d'être élu par les ALS d'EURALO pour remplacer Veronica Cretu. Et Veronica était aussi le membre ALT d'EURALO, et Andrei Kolesnikov a été nommé à sa place pour représenter l'Europe au niveau de l'ALT.

Donc, bienvenue à tous les deux et toutes nos félicitations.

Ensuite, le point quatre de notre ordre du jour : les actions à suivre. Il n'y en a pas, donc nous n'allons pas aborder ce point. Nous passons au point cinq : le développement de politiques d'ALAC. Je vais donner la parole à Ariel Liang.

ARIEL LIANG:

Bonjour. Nous avons un commentaire public sur lequel nous devons prendre une décision, mais nous sommes un petit peu en retard. C'est les droits curatifs et les mécanismes de protection pour les PDP, et je n'ai entendu aucune preuve, démonstration d'intérêt de votre part. Alors, je crois qu'on va laisser tomber.

ALAN GREENBERG:

Il y a plusieurs personnes qui s'y connaissent dans ce domaine, moi-même et León, et il n'y a apparemment pas de problèmes. Nous avons analysé cette question. Il n'y a pas de problèmes. Il y a eu une question qui a été abordée par une personne de WIPO (l'organisation de protection des droits intellectuels ou des droits d'auteur), mais je crois

qu'il n'y a rien que nous ne puissions faire ici dans ce domaine. Je pense qu'ils vont demander un soutien.

Ici, apparemment, ils ne sont pas représentables dans ce type de processus. S'il y a quelque chose que nous pouvons faire pour les aider, nous le ferons. Mais je ne pense pas que nous sommes dans une position pour faire une recommandation. Je ne pense pas qu'il y aura de recommandation donc suite à ce rapport.

Est-ce qu'il y a des commentaires à faire ? Je crois que c'est la situation en tout cas, donc je crois que c'est bien qu'on ne fasse rien. Les gens qui ont regardé cela soutenaient cette position. Donc, je pense qu'on peut passer au point suivant.

ARIEL LIANG:

Merci Alan. Ensuite, nous avons la recommandation pour améliorer la transparence d'ICANN. Olivier a fait un commentaire sur ce point-là, sur l'espace wiki. Je me demande s'il y avait d'autres personnes intéressées pour rédiger une déclaration là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Nous avons des personnes, moi-même y compris. Je n'ai pas... J'étais très active dans cette équipe, dans cette sous-équipe. C'est un des problèmes que nous avons actuellement sur la table, dont nous devons discuter en face à face. Donc, à moins qu'il y ait quelqu'un qui pense qu'une déclaration est nécessaire, mais à ce moment-là, ils devront s'en occuper, s'occuper de la rédiger. Et il vaudrait mieux que ce soit quelqu'un qui appartienne à cette sous-équipe. Mais, nous en parlerons à Copenhague, lors de la réunion de Copenhague. Donc, à moins que ce

soit quelqu'un qui veuille en discuter maintenant, tout de suite, on peut continuer de l'avant. Je crois que nous avons beaucoup de choses, des problèmes liés à la Piste de travail numéro 2 que nous devons aborder.

Ariel, allez-y. Continuez.

ARIEL LIANG:

Bien. Le prochain est la période de commentaires publics sur le CCWG, sur l'utilisation des noms et des TLD géographiques et noms de pays. Ça va être clos au mois d'avril. Et pour la première fois, j'ai entendu que Barack et certains membres de la communauté se portaient volontaires pour rédiger quelque chose ici. Je crois que c'est Barack Otieno d'AFRALO, Barack Otieno d'AFRALO, qui voulait aborder ce thème et rédiger quelque chose, je crois.

ALAN GREENBERG:

Bien. Je vais lui demander de s'en occuper. Nous allons faire une action à suivre pour le contacter. Bien. Il nous reste deux mois. Donc, si nous voulons faire un commentaire, cela pourra être fait. Nous aurons le temps de le faire. Nous pourrions en débattre au sein de notre groupe, et je vais lui recommander d'abord de passer à la première étape, de mettre des idées dans le wiki. Et je recommande à tout le monde, tous ceux qui ont des réflexions à nous apporter là-dessus ou des idées là-dessus, faites quelque chose comme ça.

Ne commencez pas par rédiger une déclaration, donnez vos idées sur une page. Si on n'est pas d'accord à ce moment-là, on peut vous le dire.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Alan. Je pense que c'est important. Je ne veux pas vous interrompre, mais je pense qu'il est important de reconnaître que ce rapport est devenu un rapport silencieux, parce que le CCWG a présenté ce thème aux commentaires publics. Ils n'ont pas pu parvenir à une résolution sur un ou deux problèmes, et donc, c'est ici qu'on en est en tant que rapport.

Comment est-ce que nous allons avancer sur ces thèmes ? Personne ne le sait, et les membres du CCWG ne le savent pas n'ont plus. C'est pourtant un problème grave, et nous recevons une certaine pression de la part des membres de la GNSO. On s'est rendu compte qu'il faut aborder ce processus de PDP, puisque c'est une question qui n'est pas encore résolue.

Donc, lorsque ce processus va commencer, il est important que le comité consultatif d'At-Large ait une bonne représentation dans la rédaction de la charte de ce PDP et dans le processus de PDP, de travail de PDP.

Parce que c'est l'équipe de travail numéro 3 qui s'occupe de cela. Et l'équipe qui s'occupe des procédures ultérieures de nouveaux gTLD qui aura, qui devra travailler et participer à cette déclaration. Il s'agit d'un rapport final qui n'est plus valable pour le CCWG. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Cheryl. Je crois que cela montre que dans ce groupe il peut y avoir de multiples opinions au sein d'At-Large, et nous devons le savoir dans

la mesure où nous essayons de réunir un groupe pour travailler sur ce thème.

Est-ce qu'il y a d'autres choses à dire sur ce point-là ? Ariel, continuez.

ARIEL LIANG:

Il n'y a rien d'autre au niveau des commentaires publics.

ALAN GREENBERG:

Oui, d'accord. J'ai remarqué qu'on a parlé de la réponse d'ALAC sur le travail sur la responsabilité, la transparence des SO et des AC. On le voit encore ici qui apparaît comme à l'étape de rédaction, mais je crois qu'on en est encore à la rédaction finale d'une déclaration finale. Nous aurons cela à Copenhague.

En tout cas, il n'y a pas eu de changement substantiel pour le moment. Prochain point de l'ordre du jour, donc les présentations d'ALS.

EVIN ERDOĞDU:

Bonjour, Je vais faire une petite mise à jour. Nous avons actuellement un nombre total de 220 ALS dans 99 pays. Nous avons beaucoup d'activités, de demandes d'ALS. Par exemple, ONG FEMMES & TIC, AFADEC et CACSUP.

Nous n'avons pas de décertification et nous avons... On attend donc deux nouvelles ALS. La création de deux nouvelles ALS : ICT, Association Malawi et nous avons une demande pour la fondation arménienne, qui s'appelle ARMIX.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des commentaires, des questions ? Est-ce qu'il y a des commentaires à faire à ce qu'Evin vient de faire ou de dire ? Est-ce que vous avez des questions à lui poser ? Nous passons au point suivant de notre ordre du jour.

Le point sept, les rapports. En général, nous ne faisons pas de rapport actif. Nous ne demandons pas aux liaisons et aux groupes de travail de faire des rapports actifs, mais dernièrement, les liaisons ont souvent quelque chose à ajouter. Donc, on leur donne un petit peu de temps, davantage que dans le passé.

Après la dernière réunion, les rapports des RALO sont un petit peu plus à jour, j'espère. Je n'ai pas regardé, mais je sais qu'il y a eu des rapports et nous allons suivre cela de plus près dans le futur.

Est-ce que quelqu'un qui a un rapport voudrait le dire, voudrait aborder un sujet qui ne sera pas abordé ensuite dans cette réunion ? Est-ce qu'il y a des commentaires, des contributions de la part des présidents des RALO ?

Wafa, allez-y. Vous avez la parole. Est-ce que Wafa est sur le canal français ?

GISELLA GRUBER:

On ne l'entend pas. Wafa est sur Adobe Connect.

ALAN GREENBERG:

Oui, on vous entend, Wafa. Allez-y.

WAFI DAHMANI: Bonjour Alan. Je voulais parler de point MOBIL. Il n'y a pas eu de réunion avec eux et j'ai vu qu'il était mentionné qu'on allait rencontrer au cours d'une réunion présentielle, lors de la réunion d'ICANN. Donc, je voulais vous dire que s'il y a une réunion de point MOBIL, j'aimerais le savoir puisque ce sera la...

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas surpris. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

Bien. Nous allons avancer et passer au point suivant de notre ordre du jour. Nous sommes en avance. Donc, la révision d'At-Large, c'est le point suivant de notre ordre du jour.

Holly ? Cheryl ? Qui veut prendre la parole ?

HOLLY RAICHE: Je vais commencer par vous dire qu'Alan a mis en place un texte assez clair, qui va demander une introduction sur laquelle je vais travailler, mais tout le monde est bien sûr bienvenu pour travailler sur ce rapport. Olivier aussi a fait des commentaires qui sont les bienvenus et qui vont nous permettre de démontrer que ce n'est pas seulement quelques-uns d'entre nous qui ont rédigé cela.

J'ai fait circuler aujourd'hui, plus tôt, un rappel concernant les différentes étapes qui vont nous mener à la réunion de Copenhague, qui sont importantes. Donc, j'ai fait une mise à jour pour que vous sachiez ce qui va se passer une fois que ce rapport sera présenté au Conseil.

Je vais vous rappeler que nous avons très peu de temps et qu'à Copenhague, nous aurons dimanche une réunion avec ITEMS, le cabinet d'audit. Nous aurons un atelier aussi.

Le mercredi, nous avons notre propre réunion pour finaliser notre rapport le mardi. Le commentaire public termine le 24 mars, ce qui nous montre que nous avons très peu de temps pour formuler notre propre réponse.

Très peu après, ITEMS aura un rapport final préliminaire qui sera envoyé aux groupes de travail, et je ne sais pas si nous pourrons faire des commentaires dessus. On verra leur rédaction, la rédaction qu'ils vont offrir. On pourra faire quelques commentaires, mais ça ira ensuite directement au Conseil et nous aurons à ce moment-là...

Si on regarde les étapes suivantes, nous devons leur envoyer un courriel et le conseil, et le comité de révision aura... sera... aura la fonction... devra réviser ce rapport.

Alan, est que vous voulez rajouter quelque chose ou Cheryl ?

ALAN GREENBERG:

Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci. Je voulais juste suggérer que cette... Nous allons devoir qualifier une série de choses, et Holly l'a inclus dans un courriel qu'elle nous a envoyé. Je crois que ce serait bien... On parle de commentaire public... Nous avons un travail important à faire avant cette date et cela est lié au rapport final.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Il y a une série de commentaires que je voudrais faire maintenant. D'abord, lorsqu'on a fait l'enquête pour savoir quel type de réunion les gens voulaient avoir à Copenhague, la première chose qui a été demandée c'est une réunion avec MSSi.

Je ne sais pas dans quelle mesure les gens ont pensé que c'était une réunion sur la révision d'At-Large. En tout cas, cela... cette réunion va dépendre de la disponibilité des membres du Conseil.

Et Heidi et Rinalia... On va voir si Heidi et Rinalia peuvent participer. S'il vous plait, dites-nous si oui ou non. Heidi n'est pas avec nous. Heidi, est-ce que Rinalia pourra participer ?

CHERYL LANGDON-ORR:

Rinalia dit qu'il n'y a pas de réunion avec l'OEC.

ALAN GREENBERG:

À ce moment-là, il y a un problème de programme. Bien. Un des problèmes devait être abordé. Nous avons une situation ici qui est un peu bizarre. L'équipe d'ITEMS avait une section dans leur première rédaction préliminaire concernant le besoin de réviser le rapport de Westlake et de présenter un nouveau rapport. Ils pensaient que c'était une activité du Conseil. Ils avaient des commentaires à faire. Ils ont dit qu'At-Large avait modifié ce rapport.

Je ne comprends pas très bien pourquoi ils ont regardé ce rapport. Ils devaient évaluer si ces recommandations avaient été mises en œuvre et comment elles avaient été mises en œuvre, et comment elles avaient

dérivé au sein de l'ICANN en d'autres décisions. Donc, c'était ça, ce qu'ils devaient faire.

En tout cas, le processus actuel est en place et il est assez différent de ce qu'il devait être. Il inclut une composante importante dans laquelle At-Large devra faire des commentaires au Conseil sur les recommandations qui, à notre avis, devraient être mises en œuvre et celles qui ne peuvent pas l'être. Donc, si on pense que... si on... cette fois-ci apparemment, on a besoin... ils ont besoin de certains conseils pour qu'on n'ait pas de nouveau le même problème.

En termes de préparation des commentaires, il faudra que ce soit fait après la réunion de Copenhague. Nous n'avons pas d'illusion. Nous n'allons pas pouvoir faire beaucoup de rédaction pendant la réunion ou après la réunion. Donc, nous devons arriver à la réunion de Copenhague avec quelque chose de terminé, bien élaboré. Ce qui veut dire qu'il nous reste la semaine prochaine.

Le point crucial maintenant est de voir la version préliminaire, l'introduction sur laquelle travaille Holly et d'identifier les points sur lesquels on n'est pas d'accord ou les choses qu'il manque. Il y a des détails, le type d'interaction qu'on devra voir avec leur organisation, entre leur organisation et l'école de gouvernance, etc., sur lesquelles nous devons donc prendre des décisions.

Ensuite, on est décrit comme des gens réactionnaires qui n'acceptent pas le changement, qui ne veulent pas changer, qui protègent leurs privilèges. Dans la mesure où nous pouvons critiquer leurs commentaires et ne pas donner l'air qu'on n'est pas contre tous les changements, ce qui ne va pas être facile. Parce que si on regarde, si on

écoute Nick Thorne sur le séminaire qui a eu lieu hier, il a fait des commentaires très importants sur les motivations et sur ce qu'il ressentait comme des raisons de nos réactions.

Donc, nous devons essayer de contrer tout cela. J'ai Sébastien après Tijani.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup. Je voudrais commencer par une petite phrase. Donc, pardon. Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. Donc, c'est par ça que je voulais commencer. Premièrement, dans le cadre de cette discussion, le sous-groupe nous montre qu'au sein d'At-Large, il nous faut discuter des utilisateurs finaux. Deuxième point, après neuf mois de travail, ils ne comprennent toujours pas la différence entre l'ALAC et At-Large. Et pour moi, c'est quand même troublant.

Pour moi, le reste est important, mais c'est en fait un petit peu une perte de temps à mon avis. C'est vraiment dommage, mais je voulais simplement le dire aujourd'hui au sein de cette réunion ALAC.

ALAN GREENBERG: Merci Sébastien. Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA: Est-ce que vous m'entendez, Alan ?

Donc Alan, ma réaction par rapport au webinaire est tout à fait négative. Je pense que nous n'avons pas posé les bonnes questions pour que notre communauté puisse comprendre quels sont les

problèmes. Et également, il y a d'autres personnes, d'autres communautés, qui doivent comprendre que cette proposition, comment dire, n'est pas acceptable.

Donc, par rapport à la GNSO, je crois que ce rapport, c'est un peu une secousse et je suis très surpris.

En fait, notre communauté, nous, tout le monde en fait. Nous ne nous sommes pas posé les bonnes questions pour que les gens puissent comprendre les problèmes que nous avons. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci Tijani. Je ne sais pas si c'était l'objectif, mais en tout cas, ce n'était pas très coordonné. Alors, deux petites choses pour vous répondre à tous les deux, à toi et à Sébastien. Je ne pense pas qu'on cherche à tuer l'At-Large.

Je pense que plusieurs des recommandations qu'ils font auront cet effet, cet impact et qu'ils ne le comprennent pas. Il y a beaucoup de choses qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ont mal saisi, à la fois sur ce que nous faisons et sur ce que nous sommes sensé faire. Je ne sais pas comment résoudre ce problème si ce n'est de le clarifier par nos commentaires. Je ne sais pas si ce sera compris.

Mais ce qui est quand même surprenant par rapport à des commentaires qui ont été faits par des personnes non-At-Large pendant le webinaire étaient vraiment choquants. Par exemple, le commentaire comme quoi il est très important d'avoir des personnes au NomCom qui soient des personnes qui aient des connaissances. Tout à fait d'accord. Mais le rapport n'a pas du tout suggéré ceci, il n'y avait rien là-dessus.

Le fait que Stephane Van Gelder qui a beaucoup d'expérience au NomCom... Le fait que sa lecture du NomCom baisse par rapport à ce qui a été fait, c'est incroyable. Donc, le rapport demande de nommer des personnes qui à la fois aient beaucoup d'expérience dans l'ICANN et qui soient des personnes nouvelles. C'est en fait la mission de départ. Donc, il y a beaucoup de problèmes que nous devons traiter et que nous devons traiter de manière très sage, très rationnelle. C'est une étape qu'il nous faut absolument prendre en compte.

Cheryl, vous avez la parole. Alors, Cheryl a baissé la main.

CHERYL LANGDON-ORR:

J'étais en train de parler. Vous ne m'avez pas entendu, je crois.

Je ne sais pas ce qu'il s'est passé.

Donc, je ne suis pas tant préoccupé par le webinaire. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Tijani par rapport aux questions spécifiques.

Lors du webinaire pour les personnes qui ne sont pas à la GNSO, pour les personnes qui ne sont pas de la NCUC ou qui ne font pas partie d'activité de communauté de nomination, pour les personnes qui sont impliquées dans des questions générales, je crois que la demande a été spécifique au début du webinaire. Comme quoi les voix de ceux d'entre nous qui sommes en interaction avec ce rapport, et bien, ce n'est pas à nous que ce webinaire était adressé. Donc, nous avons beaucoup d'opportunités dans le cadre du processus à venir de pouvoir donner notre avis. Ce n'était pas le lieu. Donc, je crois que c'est un exercice qu'il nous faut suivre.

ALAN GREENBERG: Merci Cheryl. Alberto, c'est à vous.

ALBERTO SOTO: Le webinaire pour moi était bon. Alors, un petit point en plus par rapport au renouveau et aux nouveaux intervenants. Avant ce webinaire en fait, il y avait un petit peu des vérifications des preuves, mais il semblerait qu'en fait, ce n'est pas le cas. Pour toutes les personnes qui sont là depuis longtemps en fait, elles sont conformes aux conditions, aux conditions que nous avons depuis longtemps. Je ne sais pas, mais...

INTERPRÈTE: L'interprète s'excuse. Il y a des problèmes pour comprendre Alberto.

ALBERTO SOTO: Il y a d'autres choses sur les recommandations... Parfois, il faut un petit peu un raisonnement pour le nouveau modèle. Ce n'est pas le nombre d'utilisateurs finaux... Le changement de modèle a déjà été décidé par eux et donc, ils recommanderaient ceci.

Donc, voilà ce que je suggérais, de poursuivre notre travail comme nous le faisons maintenant et peut-être de prouver qu'ils ont tort tout simplement.

ALAN GREENBERG: Merci Alberto. Donc, bien sûr que toute preuve dépend de celui qui la regarde. Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Alors encore une fois, je vous demande de définir une stratégie pour notre travail. C'est quelque chose que nous n'avons pas fait, et donc, en fait, il me semblait qu'on avait demandé un webinaire de 90 minutes pour que nous puissions poser des questions justement un petit peu expliquer notre point de vue, non pas pour simplement leur donner le temps de s'exprimer, mais aussi pour vraiment que les gens puissent présenter leur point de vue.

Mais je pense apparemment que tout le monde n'a pas compris le webinaire comme je l'ai compris. Donc, Alan a proposé une première version. C'est très bien, mais je crois qu'il faut absolument faire nos commentaires.

ALAN GREENBERG: Il nous reste encore un commentaire et après, je conclurais là-dessus. Javier, c'est à vous.

JAVIER RUA JOVET: Alors, c'est donc intéressant. Pour moi, ce webinaire a été bon par rapport à ce qui a été présenté. En ce qui concerne notre stratégie à l'ALAC, il me semble que l'attitude présentée par certaines personnes comme Nick Thorne est tellement, comment dire, est en fait vraiment une attitude qui ne voit les choses que d'un point de vue. Il dit certaines choses telles que des gens qui sont vraiment accrochés à leur poste, qui ont peur du changement, etc.

Mais mon expérience à l'ALAC, pourtant, ça ne fait pas très longtemps. Mais ce que j'observe, c'est quand même des meneurs, des dirigeants qui travaillent énormément, qui investissent énormément de temps dans des groupes, etc. Donc en fait, il est très clair que les preuves sont là pour dire que les gens travaillent énormément lorsqu'ils sont à des postes de leader.

Donc, pourquoi est-ce que les gens sont à des postes de leader plus longtemps que les autres ? Eh bien, c'est une question de travail et d'expérience, donc des préjugés tels ceux qui ont été expliqué hier. Moi, je pense que ces préjugés-là, ils vont tomber de manière naturelle. Je crois qu'il nous faut absolument fournir nos commentaires par le biais du processus. Mais mon sentiment, c'est en fait que je ne suis pas aussi préoccupé que d'autres par rapport aux dangers de ce processus. Parce qu'à mon avis, nous sommes dans le bon camp pour la plupart des questions, et il y a des bonnes choses dans ce rapport aussi. Nous sommes tous d'accord, je pense. Je crois que les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord sont les points qui sont de toute évidence faux. Et moi, il me semble qu'il y a suffisamment de clarté au sein de l'ALAC et d'accord. Donc, en fait, je ne suis pas autant préoccupé que d'autres personnes.

ALAN GREENBERG:

Pour conclure, vous savez, je suis assez vieux pour avoir vu suffisamment de personnes qui font des audits, qui font des révisions et qui deviennent patrons, qui font des choses absolument stupides et qui, finalement, repartent quelques années plus tard et on récupère tout le temps perdu suite à leur départ.

C'est quelque chose d'assez courant. Maintenant, c'est vrai que ça ne veut pas dire qu'on ne va pas mettre en pratique ce qu'ils ont dit, je ne suis pas d'accord avec Tijani. Je crois que nous avons un plan stratégique. Le plan, c'est quelles que soient les recommandations qu'ils nous proposent, qui changeront peut-être ou non, et bien il nous faudra dire quelque chose au Conseil, recommander au Conseil soit d'accepter, soit de ne pas accepter le rapport.

Donc, nous devons démontrer que ce n'est pas la première fois que nous disons ce que nous disons que nous avons déjà traité ces problèmes. Et, bien sûr, pour certaines des choses dans le rapport, elles seront nouvelles et nous ne les aurons pas traitées par le passé.

Mais je crois que la raison pour laquelle nous investissons autant de travail dans cette réponse, c'est que, pas que nous pensons que les choses vont changer, mais que nous avons les preuves que nous avons effectué le processus sérieusement. Et je crois que c'est tout ce que nous pouvons faire.

Comme je l'avais dit, dans le cadre de ce processus, et c'est différent de l'ancien – même si l'ancien veut dire qu'on a eu un deuxième rapport, en tout cas, nous avons quelque chose à dire au Conseil. Nous avons donc la place pour faire nos commentaires au Conseil et au Comité. Donc, ce n'est pas la fin du processus.

Donc, je suis d'accord. C'est un webinaire MSSl. Il y avait un temps pour les questions. Malheureusement, ils n'ont pas répondu aux questions. Je pense qu'ils y répondront par écrit à l'avenir, enfin j'espère.

Alors, y a-t-il d'autres commentaires, très courts, avant de passer à autre chose ? Je vois qu'il y a un chat où il y a beaucoup de commentaires. Y a-t-il dans le chat des choses qui doivent être enregistrées par oral ? Rinalia, est-ce que vous avez des conseils à nous donner ? Est-ce que vous voulez parler ou est-ce que vous préférez ne rien dire ?

Bon. Donc, nous passons à la suite. Alors, le panel chargé de mettre en place le processus élargi de révision de similarité de chaînes. Donc, nous avons tous les documents dans l'ordre du jour. Donc, pas la peine d'aller les chercher. Nous n'allons pas tous les consulter maintenant. Mais ils y sont, si cela vous intéresse.

Dans le cadre de la mise en place ccTLD des IDN, il y a eu un processus accéléré que nous avons adopté. Il y a le souhait au sein de la communauté ccNSO de mettre en place une politique formelle plutôt qu'une politique provisoire.

Donc l'idée, c'est de déterminer comment est-ce qu'on reconnaît ce qui est peut-être similaire. Dans le cadre du processus, il y a un certain nombre d'exemples de ccTLD, de noms IDN ccTLD, qui ont été en fait retenus pour des raisons de similarité possible. Pour certains, ils ont été libérés ; pour d'autres, non.

Il y a un processus élargi de révision de similarité de chaînes. Donc, le troisième rapport de ce groupe a été publié l'année dernière. À la base, le rapport dit qu'il nous faut en fait nous occuper rapidement de ce genre de choses. On ne peut pas accepter les délais, les retards. Donc en fait, il faut travailler plus vite.

L'ALAC a fait un commentaire de soutien général et on pourrait peut-être afficher le deuxième document parmi cette liste, dans l'Adobe. Et puis, regarder la dernière page. Donc, on va passer au SSAC 84 après, juste pour que vous le sachiez pour vous préparer.

Nous allons voir quelles sont les recommandations. Très bien. Alors, merci beaucoup.

Donc, comme vous le voyez, il y a différents points qui sont en fait des recommandations. Et, à la base, en fait nous appuyons la politique, mais nous terminons avec : « L'ALAC pense que la directive proposée aidera à promouvoir la diversité linguistique, à atténuer le risque de confusion des utilisateurs et à préserver et à assurer la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité du DNS. »

Donc peu après notre rapport, le SSAC a publié le SSAC 84.

Il y a beaucoup de bruit. Donc, est-ce qu'on pourrait éteindre le micro, s'il vous plait, de la personne qui fait du bruit ? Merci.

Donc, allez à la page 6 et 7. Donc, les recommandations. Alors, un petit peu plus loin, s'il vous plait, voilà. Alors, ce qui a été analysé par rapport au SSAC, et ça, ça a été juste après la soumission de notre rapport, selon ce qui a été identifié, les recommandations du rapport EPSRP ne sont pas applicables en fait, ne peuvent pas être mises en œuvre, donc que le rapport se focalise trop sur les délais et le rythme auxquels ces choses seront faites, et ne permettront pas une révision adéquate et exhaustive pour garantir qu'il n'y a pas de problèmes de stabilité dans le

DNS. Donc en fait, il est recommandé que le Conseil n'adopte pas le rapport.

Donc en fait, ils ne sont pas en désaccord avec l'intention, mais ils disent que le processus est trop focalisé sur les étapes, le processus et les délais, et pas suffisamment sur la substance. Certes, la substance est complexe, parce que la stabilité est difficile à assurer.

Il y a eu une correspondance avec le SSAC et la ccNSO. Mais je n'ai pas pu localiser les lettres du ccNSO au SSAC. Le SSAC a publié ses réponses comme d'habitude, comme avec leur rapport. Mais de toute évidence, il y a eu des critiques. Il y a eu des malentendus sur le concept de confusion de chaînes, de la stabilité et le lien entre les deux. Puis également, la ccNSO avait réagi aux faits que le SSAC ne montrait pas suffisamment de respect en envoyant donc le rapport au Conseil sans informer la ccNSO. Donc, vous voyez les réponses.

Enfin, si on peut afficher le dernier document, donc la correspondance de la ccNSO au Conseil. Tout ceci, ça s'est produit en fin d'année dernière. Donc tous ces PDF, vous pouvez en trouver le lien en fait dans l'ordre du jour, si vous en avez besoin.

On va passer à la page 2 en bas. Alors la seule chose à noter ici, c'est qu'il demande au Conseil de mettre en œuvre une politique officielle qui inclut le rapport du panel de révision. Ils citent le fait que l'ALAC a appuyé leurs commentaires et leur raisonnement, donc à la fois l'ALAC et le GAC.

Rinalia avait mentionné que le Conseil réviserait ceci à l'avenir et que le Conseil souhaitait savoir quel était notre point de vue. Lorsque le

rapport du SSAC a été publié, de toute évidence, le point de vue était différent du nôtre. Nous avons dit que le groupe, je crois qui était dirigé par Cheryl, le groupe qui s'occupait de la révision devait revoir ceci et voir si on y apportait des révisions.

Donc ça, c'est quelque chose qui a été soulevé à nouveau dans la discussion. Mais d'après ce que j'ai compris, il n'y a pas eu de discussion qui a eu lieu. En tout cas, s'il y en a eu une, je n'ai pas eu la réponse. Donc la question pour l'instant, c'est de savoir ce qu'on fait. Nous sommes dans une situation où nous avons recommandé et soutenu le processus avec force, parce nous pensons qu'il n'y a pas d'impact sur la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité de l'Internet.

Le SSAC qui s'occupe des questions de stabilité, lui, pense que si et que le processus doit être plus fonctionnel et moins basé sur les délais. Donc, la ccNSO dit là au Conseil « d'adopter ». Donc, je crois qu'il y a un problème. Si nous ne sommes pas d'accord avec le SSAC en matière de stabilité, et bien cela veut dire qu'il nous faut mieux comprendre la situation.

Personnellement, je pense que nous avons besoin de donner une réponse plus nuancée que ce que nous avons déjà fourni étant donné le SSAC et vraiment son positionnement assez clair. Donc, je crois qu'il nous faut faire quelque chose et le faire rapidement. Mais c'est moi. Je ne sais pas si les autres sont d'accord.

Andrei, vous avez levé la main. Allez-y.

ANDREI KOLESNIKOV:

Alors pour ce qui est du processus accéléré, il y a eu des cas où les candidats de ccTLD pour les domaines IDN ont été en fait en attente pendant très longtemps, à cause de la révision de similarité et à cause du scripte similaire du TLD. Et donc, je crois que ce processus a duré pendant très longtemps. C'était vraiment des situations réelles.

Ce n'était pas un débat d'idées. Donc vraiment quelque chose qui a eu un impact sur certains candidats. Il y a eu référence au processus de nouveaux gTLD selon lequel on a dit : « Bon, il y a eu, il existe – pardon – un processus de révision des chaînes pour les nouveaux gTLD. Pourquoi n'a-t-on pas un processus officiel pour les IDN ccTLD ? » Ce qui, à mon avis, est juste. Il doit y avoir un processus, mais il doit y avoir certains délais aussi de manière à ce qu'il n'y ait pas de communication, pas d'attente indéfinie ou éternelle. Donc, la communauté ccNSO a décidé d'avoir un processus en place comme outil pour juger de la similarité des chaînes.

Alors, d'un autre point de vue, il y a des liens au RFC, qui parlent en fait des questions principales de stabilité et de confusion. Donc, je pense que l'ALAC ou At-Large ne doit pas simplement prendre position d'un côté ou de l'autre, mais il est vrai qu'il serait bien de rassembler les gens pour obtenir une discussion, un compromis, avoir un processus défini avec un calendrier et intégrer ceci dans le processus lui-même. Donc, intégrer les bonnes procédures de manière à s'assurer qu'on a sécurité et stabilité et qu'il n'y a pas de confusion. En tout cas, c'est ce que je pense.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, Andrei. C'est une bonne description de ce qui s'est passé. Si je comprends bien, lorsque je discute avec des gens dans les deux camps, c'est qu'il nous faut absolument un meilleur processus documenté. Et on ne doit pas rester un petit peu en suspens. Effectivement, c'est ce que mentionnait Andrei, ça s'est passé, en tout cas, dans un cas dont j'ai connaissance.

Alors la première chose, c'est que « oui, on est d'accord, mais il ne faut pas que ce soit uniquement les délais qui définissent le travail de processus ». Donc, je crois qu'il nous faut d'une manière ou d'une autre trouver un processus clair avec des dispositifs de sécurité.

Maureen, c'est à vous. Allez-y.

MAUREEN HILYARD: Merci Alan. J'espère que vous allez m'entendre.

ALAN GREENBERG: Je ne sais pas si les interprètes vous entendent, mais ça a l'air d'aller.

MAUREEN HILYARD: Cet après-midi, j'ai pu avoir accès à un petit résumé de ce document, qui décrivait un petit peu ce qu'on pouvait faire. Et à mon avis, ce résumé était assez informatif. Il parlait des décisions qui ont été prises par la ccNSO en décembre ainsi qu'en janvier.

Donc, les résultats après que le panel de révision, suite aux conseils du Conseil, qui ait pu passer en revue le processus, donc il y a un principe d'inclusion. Donc, il y a eu différentes choses très importantes.

Il y a eu la RFC 6912 à laquelle je fais référence en particulier. Donc, le rapport a été réécrit pour inclure les préoccupations. Le rapport a été approuvé lors de la réunion de janvier, et donc j'en ai parlé dans mon rapport à moi, et il a été soumis au Conseil.

La question, c'est de savoir si nous continuons de soutenir. Il y a autre chose qui est préoccupant. Donc la question, c'était de savoir si on révisait ce qui avait été mis dans le rapport à la base. Je crois que le nouveau rapport doit prendre en compte la préoccupation du SSAC.

ALAN GREENBERG:

Je voulais vous demander, Julie, si le SSAC allait considérer la nouvelle version. Allez-y, Julie.

JULIE HAMMER:

Merci Alan. Je ne suis pas vraiment au courant de ce que ce groupe de travail a fait. Je ne sais pas s'ils vont faire des commentaires là-dessus. La dernière chose que la ccNSO a envoyé au Conseil, c'était cela. Il n'y a pas eu de demande de la ccNSO ou du Conseil concernant un commentaire qui serait nécessaire. Mais je ferais un suivi là-dessus avec le président du SSAC pour voir si le rapport mis à jour de la ccNSO selon leur opinion, selon l'opinion du SSAC, répond à ces préoccupations et si le SSAC peut faire des commentaires là-dessus au Conseil.

Je vais le noter et je demanderais au président du SSAC pour voir ce qu'ils ont fait. Je demanderais au groupe de travail d'analyser ce document.

Je voudrais remercier Maureen d'avoir fait un résumé aussi clair, résumé que je n'avais pas eu le temps de voir avant cette réunion, qui m'a paru très utile.

ALAN GREENBERG:

Merci Julie. Je n'ai pas vu ce résumé et je n'étais pas au courant. En tout cas, ce serait bien que ces deux groupes parviennent à un accord et que nous ne nous retrouvions pas au milieu.

Nous allons demander à tout le monde de lire le document de Maureen. Nous attendons la réponse de Julie. Nous ne voudrions pas être au milieu. Nous espérons que ce problème sera résolu.

CHERYL LANGDON-ORR:

Juste une petite mise à jour. Cela a aussi été abordé dans le groupe de travail qui travaille sur les nouveaux gTLD. Ils ont parlé de la similarité de chaînes et des confusions qui pouvaient surgir et de la nécessité de ces révisions.

Je pense, de mon point de vue en tout cas, que nous devons interagir avec le SSAC. Donc, je serais ravie de coordonner quelques rencontres avec eux, au niveau des leaders régionaux surtout.

Il y a un PDP sur les procédures ultérieures. Il y a une deuxième rédaction qui a été faite, qu'on est en train d'améliorer actuellement.

On va faire quelques modifications pour que tout le monde puisse aborder plus facilement ce document et suivre les modifications qui sont faites sur ce document à Copenhague ou juste après. Cela pourra retirer un peu de pression sur tout le monde.

ALAN GREENBERG: Merci Cheryl. Il y a d'autres commentaires. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce rapport ? Bien.

Je vois qu'il n'y a pas de commentaires. Nous allons passer au point 10 de notre ordre du jour : décertification des ALS. C'est moi qui devais présenter ce point-là. Donc, je vais demander à Silvia de me remplacer, parce que je ne peux pas le faire. Alors Silvia, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH: Silvia et Ariel vont couvrir le thème.

SILVIA VIVANCO: Est-ce que vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG: Oui. Allez-y, Sylvia. On vous entend.

SILVIA VIVANCO: Merci beaucoup. Nous avons quatre organisations qui vont être décertifiées : l'une est d'EURALO ; l'autre de LACRALO ; et il y en a deux de NARALO. La page wiki de décertification montre les raisons pour lesquelles ces organisations vont être décertifiées. Et la correspondance avec les leaders des RALO se trouve sur la page wiki.

Est-ce que vous voulez que nous les voyions, point par point ?

ALAN GREENBERG:

Oui.

SILVIA VIVANCO:

Premier. C'est le Comité pour les Nations Unies démocratiques d'EURALO.

Pour LACRALO, il y a eu donc la décertification de l'Asociación Costarricense de Derecho Informático qui doit être... Les demandes donc de décertification, on les a contactés. Ils n'ont pas répondu.

Ensuite, le prochain est N-cap de NARALO, qui a demandé à être décertifié. Et on a cela sur la page wiki.

Puis, l'Association pour le Community Network de l'AFCN. Il y a des échanges avec le leader du RALO de cette région. On a suggéré donc de passer à la décertification.

Voilà. C'est tout. J'ai fini.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Donc, vous avez les documents qui se trouvent sur la page wiki, dont vous avez le lien. La page, Silvia Vivanco.

SILVIA VIVANCO:

La page wiki a tous les documents correspondants qui ont été postés. Sinon, il y a Ariel qui va s'en occuper. Vous pouvez la joindre si vous avez des doutes. Si vous voulez plus de précisions, vous nous écrivez et nous vous l'envoyons.

ALAN GREENBERG: Envoyez-le si cela a déjà été envoyé ou renvoyez-le pour que les membres de l'ALAC puissent faire une révision de ces documents et donner une semaine pour faire des commentaires ou poser des questions, ou exprimer leurs préoccupations avant de passer au vote de décertification s'il n'y a pas de problèmes importants soulevés pendant cette semaine d'attente. Bien. Nous allons faire une action à suivre indiquant donc cela.

SILVIA VIVANCO: Très bien. Je m'en occupe.

ALAN GREENBERG: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires là-dessus ? Parfait.

Alors, nous allons passer au dernier point de notre ordre du jour. Nous avons le temps, ce qui est une bonne chose. Puisque le dernier point de notre ordre du jour est la réunion de l'ICANN, la réunion de Copenhague, qui va avoir lieu dans un peu plus d'une semaine. Et je vais donner la parole à Gisella qui va nous présenter tout cela. Il y a une série de points pour lesquels nous n'avons, pour lesquels nous aurons besoin de votre opinion. Il y a des points qui doivent être abordés avec différents groupes et nous avons besoin de savoir quels sont ces thèmes.

Gisella, vous avez la parole.

GISELLA GRUBER: Merci Alan. Gisella au micro. J'ai mis le lien dans le chat pour donc le programme d'ICANN 58. Si vous avez des difficultés pour télécharger le

programme, dites-le-nous. Nous vous enverrons des explications pour le faire. Je sais qu'il y a eu des membres qui ont eu des problèmes. On peut vous envoyer des explications pour le faire. C'est assez simple.

Vous trouverez sur la page de l'ordre du jour que nous appelons un point où tout est réuni, une page wiki où tout est réuni. Donc, mettez cela dans vos préférés dans votre ordination, puisque c'est là que vous trouverez l'ordre du jour le plus actualisé pour notre réunion. Tous les ordres du jour seront postés à cet endroit-là. Je mets le lien dans le chat d'Adobe Connect.

Tous les ordres du jour ont été mis à jour. Si vous voyez des choses qui n'ont pas été dites, dites-le-moi et nous nous en occuperons. Il y a encore quelques points qui sont en cours de modification.

Sur la page de l'ICANN, vous allez trouver aussi le programme.

En ce qui concerne les pages wiki que nous allons ajouter, comme nous le faisons en général avec une couleur différente, sont les principales réunions d'Intérêt. Et de nouveau, ce sera difficile d'éviter des chevauchements. Olivier, Alan et d'autres ont travaillé et ont eu un appel avec le comité d'organisation. Je dirais que la réunion de Copenhague va être de nouveau une réunion très chargée.

Donc, si vous voyez qu'il y a des coïncidences entre les réunions, c'est très difficile pour nous d'éviter cela. On a fait de notre mieux pour l'éviter. Mais en tout cas, s'il y a des coïncidences, nous essaierons de gérer cela du mieux possible et de trouver différents modérateurs pour chaque session de façon à permettre aux... d'éviter des chevauchements entre les séances.

Je vais donner la parole à Heidi pour qu'elle nous fasse une petite révision de l'ordre du jour. Heidi, dites-moi ce que vous voulez que je mette sur l'écran.

ALAN GREENBERG:

Avant qu'Heidi ne prenne la parole, je vois que l'on a León qui va diriger une série de séances auxquelles je ne pourrais pas participer. Il va falloir coordonner cela avec le programme donc du Conseil pour voir comment on fait avec León, puisque León devra assister aux réunions du Conseil et assister aux réunions de l'ALAC. Je ne sais pas comment on va faire. Mais il faudra voir comment on peut régler cela.

Cheryl Langdon-Orr, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR:

Il y a... Je vais demander au personnel de nous envoyer le lien vers l'espace wiki d'ICANN 58 pour avoir des informations. Parce que, sinon, quand on clique sur le lien qui a été donné, on se retrouve à Hyderabad. Merci.

ALAN GREENBERG:

Cheryl, ça a été une très bonne réunion. On aimerait la revivre, la réunion d'Hyderabad. C'était juste un petit peu d'humour.

HEIDI ULLRICH:

Je vais très brièvement revoir ce qu'Alan et moi avons préparé pour l'ALAC et ensuite, on passera aux questions pour le Conseil, le GAC et la GSE.

Alors donc, d'une manière très générale, samedi, nous aurons... Attendez, je regarde. Alors le matin, nous allons avoir des mises à jour. Attendez un petit instant, s'il vous plait. En fait, j'ai des problèmes avec le wiki. Alors, donc le matin, on aura des présentations. Il semblerait que quelqu'un a changé... Alors voyons, nous aurons donc des présentations avec la GSE, avec Rinalia si elle est disponible. Ensuite, on passera aux attentes des ALS.

Ensuite, on passera l'après-midi aux mises à jour des groupes de travail et ça, c'est parce qu'en fait, il y aura un événement conjoint EURALO-NCUC. Donc, il y aura des personnes qui s'y rendront. Il y aura des mises à jour des groupes de travail pour que les gens puissent le faire.

Ensuite dimanche, nous inviterons le MSSI pour parler de la révision. Malheureusement, Rinalia ne pourra pas participer à cette réunion. La réunion avec le MSSI aura lieu juste avant la réunion avec... donc, le dimanche matin. Ensuite, on passe à une mise à jour sur la compétition, la confiance du consommateur avec Kaili.

L'après-midi, nous aurons une mise à jour sur les questions relatives à la Piste de travail numéro 2. Et ensuite, réunion ALAC-ccNSO.

Lundi, pas de réunion ALAC. Il y aura une réunion régionale. Mardi, nous avons la séance ALAC sur le RDS et le WHOIS, qui sera donc organisé par Alan, mais Holly sera en fait en charge de la discussion. Ensuite l'après-midi, il y aura une discussion ouverte sur les politiques et ensuite, la réunion ALAC et GAC.

Mercredi, c'est surtout la journée RALO. Donc, je ne crois pas qu'il y ait des réunions ALAC le mercredi. Donc, c'est EURALO qui aura sa réunion.

Il y aura les réunions mensuelles. Et ensuite donc, jeudi, séance de conclusion avec un dîner le soir.

Pour ce qui est de la séance de conclusion, nous aurons invité Göran Marby qui sera avec nous et il y aura des rapports des liaisons ce jour-là.

Je crois que c'est tout, Alan. Nous enverrons tous les ordres du jour pour la traduction jeudi. Donc, s'il n'y a pas de changement dans ces ordres du jour, et bien, ou s'il n'y a pas d'ordre du jour spécifique, et bien nous mettrons tout ceci sur la page.

ALAN GREENBERG:

Merci Heidi. Je vois qu'Olivier a levé la main, mais d'abord, j'aimerais faire un petit commentaire. Par rapport à la séance qui est prévue avec le MSSI et l'OEC, si Rinalia et le reste des OEC ne sont pas là, je ne vois pas en quoi... comment nous allons pouvoir remplir une heure et demie de discussion sur le processus.

HEIDI ULLRICH:

Oui, je suis d'accord.

ALAN GREENBERG:

Donc, il faudra peut-être revoir un petit peu ceci, ajuster et voir ce qu'on va faire pendant cette heure et demie. Olivier, allez-y. Vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan. Alors l'après-midi, il n'y a pas les parties prenantes européennes. Il y a une réunion normalement.

HEIDI ULLRICH: Oui, tout à fait. Merci. Nous sommes toujours en train de réfléchir aux réunions internes. Donc, une fois qu'on aura finalisé tout ceci, et bien nous afficherons les informations.

ALAN GREENBERG: J'ai quand même une préoccupation majeure. C'est donc la séance MSSSI sur la révision At-Large, parce qu'il y a vraiment un conflit important avec le groupe sur les produits des ventes aux enchères. Donc, il y a cinq membres ALAC, dont moi-même, qui ne pourront pas être présents à cette réunion sur la révision At-Large.

Donc, j'espère toujours que la séance du lundi matin. Normalement, c'est les sujets de haut intérêt qui, en fait, a peu été soutenu par le Conseil, par le Président. Donc, j'espère qu'elle sera annulée. J'ai envoyé un message hier soir. Je ne sais pas s'il y a eu une réponse, mais cette séance MSSSI, elle serait bien à cette heure-là, pendant ce créneau-là, si effectivement cette séance est annulée.

Y a-t-il d'autres questions d'ordre général avant qu'on passe aux discussions plus spécifiques ?

Non ? Alors, nous sommes au point C : questions pour le Conseil, le GAC et la GSE. Alors, nous avons déjà discuté de ceci pendant les réunions ALAC. En général, on en ressort très peu des discussions. Et par ailleurs, lorsqu'on a des commentaires, des suggestions dans le wiki, parfois ce sont des commentaires qui ne sont pas extraordinaires quand on considère l'ensemble, la vision d'ensemble. Donc, il nous faut vraiment

avoir de bonnes suggestions pour pouvoir sélectionner celles qui seront les plus intéressantes pour notre réunion.

Alors, nous avons suffisamment de temps pour faire des commentaires maintenant. Mais si on n'arrive pas à trouver des idées, et bien, je crois qu'il faut absolument travailler avec le wiki et le faire rapidement.

En ce qui concerne le Conseil, je note que Rinalia a eu d'excellentes idées au dernier moment la dernière fois. J'espère qu'elle aura encore de bonnes idées, mais cette fois-ci, un peu plus tôt. Donc, assurons-nous d'incorporer tout ceci.

Y a-t-il d'autres opinions par rapport au GAC, au Conseil et à la GSE ? Heidi, je crois que le Conseil nous avait dit qu'ils allaient nous remettre leurs questions très rapidement. Est-ce que c'est toujours le cas ?

HEIDI ULLRICH:

Je vais voir quel est le statut là-dessus. Pour l'instant, je n'ai rien. Alors, je reviens à la question du Conseil. Je sais qu'ils ne les ont pas encore envoyées, mais ce qui serait peut-être utile, ce serait de passer en revue au moins une question du Conseil de l'ALAC. Vous savez que le personnel doit faire des débriefes. Donc, je pense que ce serait utile.

ALAN GREENBERG:

Oui, ce serait très utile. Mais le fait qu'ils aient dit qu'ils auraient leurs questions en quelques jours, c'était il y a plusieurs semaines. C'est ce qu'ils avaient dit. Du coup, je me sens un peu moins culpabilisé.

Je sais que ça ne vous aide pas, puisqu'il vous faut avoir des débriefes donc.

HEIDI ULLRICH:

Oui, mais si je pouvais avoir quelques éléments, ce serait bien. Parce que nous avons beaucoup de personnes qui sont présentes aujourd'hui à l'appel, ce serait bien de pouvoir rediscuter des points dont on parlera au Conseil.

ALAN GREENBERG:

Oui, mais je viens de, justement, donner la parole à tout le monde, mais personne ne lève la main. Rinalia dit : « Deux questions. Donc premièrement sur la Piste de travail numéro 2. ». Alors Rinalia, je n'ai pas très bien compris. Est-ce que ce sont des questions qui nous seront posées par le Conseil ?

Alors question 1 : « engagement de la communauté sur la Piste de travail numéro 2 et priorité pour l'ALAC. » « Alors l'engagement sur la Piste de travail numéro 2 ». Je pense que ça veut dire ALAC. « Qu'est-ce qui vous aiderait à terminer votre travail ? »

Donc, il faudrait qu'il y ait davantage de personnes qui soient impliquées dans ce groupe de travail. Nous n'en avons pas suffisamment. Donc, je ne sais pas comment on peut arriver.

« Est-ce qu'on a des priorités en matière de politiques ? » Donc, en matière de politiques, je pense que nos priorités, ce sont celles qui sont en fait les plus critiques, qui ont lieu dans l'organisation, c'est-à-dire le WHOIS, les gTLD. Je pense qu'une des préoccupations que nous avons

en matière de politiques et, nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, c'est donc le nombre important d'activités critiques qui ont lieu et la difficulté que nous avons en fait de trouver des personnes.

Nous venons d'approuver l'adhésion des ventes aux enchères CCWG. Nous avons nommé quatre membres ALAC et un ancien membre de l'ALAC. Ce n'est pas que l'on souhaite mettre les membres de l'ALAC en position privilégiée. Mais c'est simplement que personne ne s'est proposée. Alors, je vois plusieurs mains levées.

Alors d'abord, Alberto.

ALBERTO SOTO:

Je pense qu'il faut clarifier la fonction du responsable des plaintes, parce qu'il semblerait qu'il y ait un chevauchement avec le travail du médiateur. Cette fonction n'est pas décrite. Elle est décrite nulle part. Et il semblerait que les tâches ne soient pas claires donc lorsqu'on a besoin de quelqu'un pour couvrir cette position. La description du travail dit que la personne est chargée de tout le système. Donc, ce qui serait bien, ce serait de savoir si le médiateur fait partie du système, parce que ceci donnerait une certaine indépendance à l'Ombudsman.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'on pourrait mettre ceci dans la liste des questions au Conseil ? C'est donc un point de travail soit pour Olivier, soit pour Alberto, soit pour le personnel.

Sébastien, c'est à vous.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Merci beaucoup. Désolé, Alan. Je ne suis pas d'accord par rapport aux questions du Conseil. Pour ce qui est du responsable des plaintes, c'est une structure. C'est une question que nous devons avoir dans le cadre de la Piste de travail numéro 2 et c'est une question qui doit être débattue au sein de l'ALAC. Mais la première personne qui doit répondre à la question par rapport à ce directeur des plaintes, c'est en fait vous qui devez. Parce qu'en fait, c'est vous qui avez décidé de créer ce poste, du point de vue juridique, du point de vue du personnel. Et oui, il n'y a pas de description en dehors de la description de la charte.

Donc, j'aimerais suggérer que c'est un sujet qui doit être débattu au sein de l'At-Large et je pense qu'il faudrait qu'il y ait un document préliminaire au sein de la Piste de travail numéro 2. J'ai déjà un petit peu commencé la rédaction de ce document qui sera prêt début mars. Je peux envoyer ceci à l'At-Large.

Mais en fait, ce que je souhaite réellement dire, c'est qu'il faudrait voir si la question sous-jacente, ce n'est pas celle de la Piste de travail numéro 2 et de savoir ce que doit faire At-Large. Quelles doivent être les contributions sachant qu'on est limité par le temps ?

Alors, si on regarde l'emploi du temps samedi, il semblerait qu'il y a en même temps GNSO – séance conjointe – ALAC et séance de leadership. Donc, comme on disait tout à l'heure, c'est compliqué lors des réunions. Parfois, il y a vraiment des chevauchements. Mais voilà, je voulais simplement qu'on en parle. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG:

Je suis désolé. En fait, ce n'est pas que vous êtes en désaccord. Simplement ce que je disais, c'est qu'il fallait le mettre sur le wiki. Donc, j'apprécie vos commentaires et j'aimerais qu'il soit inscrit également sur le wiki. On pourra ensuite décider où est-ce qu'on met quoi.

Donc votre suggestion, entre autres, sera traitée pendant la séance sur les questions relatives à la Piste de travail numéro 2. Donc, c'est le groupe de travail de la Piste de travail numéro 2 qui s'en occupera.

Donc, en termes de conflits, je ne sais pas comment est-ce qu'on peut résoudre ce problème. J'ai fait, par exemple, le commentaire, le commentaire suivant : comme quoi la GNSO avait réussi à obtenir des fonds pour tenir des réunions PDP critiques en dehors de la fenêtre ICANN typique. Donc, c'est compliqué dans le cadre de la stratégie telle qu'elle est interprétée. Mais la GNSO, jusqu'à présent, a vraiment décidé d'avoir ces réunions PDP au sein de la fenêtre ICANN. Donc, ceci veut dire que les personnes qui ont d'autres conflits et n'ont plus rien à dire. Cela restreint la participation à des personnes uniquement GNSO ou à des personnes qui n'ont rien d'autre à faire. Donc moi, je pense que c'est une infraction directe de l'intention selon laquelle les PDP doivent être ouverts à tout le monde, à la participation de tout le monde.

Alors pour l'instant, ce n'est pas la stratégie des réunions que l'on peut critiquer, parce qu'en fait, la GNSO a une approche complètement différente. Mais c'est une question qu'il nous faut considérer et qu'il nous faut peut-être traitée avec le Conseil. Encore une fois, je demande au Conseil de vérifier ou d'indiquer que nous allons le faire. Je crois qu'il faut absolument qu'on s'occupe de cette question.

Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous souhaiteriez ajouter ?

Je vois que vous avez coché en vert, Cheryl. Ça veut dire que vous êtes d'accord, j'imagine.

Bien. Si vous avez des propositions à faire, faites-les. Comme ça, nous pouvons... Nous avons un choix, voir quelle sera la discussion que nous aurons avec le Conseil. On a... Je pense que ça peut être positif d'avoir ce type de conversation avec le Conseil en tout cas.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Pour la révision d'At-Large et le document à envoyer au Conseil dans le futur, est-ce qu'il serait bien de montrer ce que fait At-Large au Conseil ?

ALAN GREENBERG: Pas de cette façon, je pense. C'est ma réponse personnelle. Je pense que le Conseil doit avoir une meilleure idée que celle que donne ITEMS. Dans beaucoup de cas, les membres du Conseil ont une autre idée de notre organisation. Est-ce que vous voudriez qu'on organise par exemple un document expliquant comment fonctionne At-Large ?

Holly, allez-y. Vous avez la parole.

HOLLY RAICHE: je suis d'accord avec vous, Alan. Je pense que ce n'est pas l'endroit pour faire cela. Si nous devons expliquer comment fonctionne notre organisation, nous devons faire quelque chose de très simple, pas trop

long. Nous ne savons pas ce que sera le rapport final. Donc, on risque de dire des choses qu'on n'a pas besoin de dire. Donc, je pense que c'est un danger que nous ne devrions pas assumer. En tout cas, c'est mon avis.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Il y a un chat qui a lieu en ce moment, entre Rinalia et Tijani. Je ne sais pas si cela est lié aux commentaires à faire au Conseil. Est-ce que... Je vais leur demander si c'est quelque chose que nous devons considérer ? Et si c'est le cas, s'il vous plait, mettez-le dans le wiki.

Seun, allez-y. Vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI:

Je veux dire que le temps est un problème – oui – et que nous n'avons pas beaucoup de temps. Mais ma préoccupation est la suivante : oui, dans le passé, nous avons fait des commentaires sur ces documents particuliers. Mais nous n'avons pas vu beaucoup de différences. Je ne sais pas s'il va y avoir... En tout cas, est-ce que nous aurons la possibilité de lire ce rapport de nouveau dans sa version finale ? C'est une des questions que je voulais poser. Et cette révision peut être une opportunité pour nous si l'on veut, si l'on analyse les propositions d'ITEMS, c'est une occasion pour nous de travailler avec les gens, de leur demander de participer davantage dans le futur. Donc, nous devons le faire avant que ce rapport final soit présenté.

ALAN GREENBERG:

Vous parlez du rapport final d'ITEMS, c'est cela ?

Comme Holly l'a dit, le document que Holly a envoyé montre que nous allons... Il y a beaucoup d'occasion. Nous aurons beaucoup d'occasion. Nous allons dire de manière explicite au Conseil quelles sont les recommandations finales, pas celles qui sont dans ce rapport. Nous allons dire quelles sont les recommandations que nous soutenons, celles que nous ne soutenons pas et pourquoi nous ne les soutenons pas. Nous aurons amplement le temps de faire cela. Cela fait partie du processus actuel et nous aurons besoin, nous aurons le temps de faire cela.

Si le Conseil nous écoute ou pas, c'est un autre problème. Je ne vais pas parler de cela. Mais je pense que le Conseil ne va pas nous imposer des choses qui, à notre avis, risque d'imposer At-Large. Si c'est le cas, ce serait une situation tout à fait spéciale. Le Conseil a dit, a indiqué lors des rapports sur les SO et les AC et a pris des positions dans le passé. Je ne sais pas maintenant ce qui va se passer. Nous verrons ce qui se produira maintenant.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires concernant les thèmes de discussion abordés avec le GAC ? Il y a un appel entre ALAC et le leadership du GAC qui va être organisé. Donc si vous avez des suggestions concernant les thèmes à aborder, allez-y.

Olivier, allez-y. Yrjö aussi. Olivier d'abord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Une question générale à poser au GAC. Le Sommet de la division des domaines globaux ou des domaines mondiaux qui va avoir

lieu. Je voudrais savoir ce que va faire l'ICANN à cette occasion. Est-ce que l'ICANN va organiser ce sommet ?

Il y a une réunion à Santa Monica, une réunion à Madrid. C'était une conférence de l'ICANN. Et puis, c'est devenu une conférence du secteur et on analyse beaucoup plus les noms de domaine, le marché des noms de domaine. Je pense que les discussions qui vont avoir lieu seront des discussions entre les parties contractantes plutôt. Donc, je voulais savoir si l'on devait aborder ce thème-là ou si on pouvait aborder ce thème-là avec le GAC. Merci.

ALAN GREENBERG:

C'est un thème sur lequel on peut, oui, dont on peut parler si c'est une préoccupation que vous avez. À ce moment-là, on peut en parler. Il faut voir si c'est un problème que vous voulez aborder ou quelque chose que vous voulez éviter en tout cas.

Yrjö, vous avez la parole.

YRJÖ LANSIPURO:

Merci Alan. La réunion avec le GAC. Je dirais que nous avons d'abord le président du GAC, Thomas Schneider, qui a présenté un point : les meilleures pratiques pour les noms géographiques dans le domaine des nouveaux gTLD. Le GAC a beaucoup travaillé à réfléchir sur cette question et ils vont avoir une réunion là-dessus. Ils vont présenter un document préliminaire avant la réunion. Ils voudraient en parler avec nous.

Le deuxième point est quelque chose : un point sur lequel nous sommes arrivés à un accord lors de la réunion d'Hyderabad. Il s'agit des candidatures de la communauté pour les gTLD. Comme nous vous l'avons dit à Hyderabad, il y a des points pour lesquels le GAC et l'ALAC arriveraient probablement à se mettre d'accord.

Donc, c'est Maureen qui a proposé que cela soit mentionné.

Et puis, le quatrième point, qui est une suggestion que je voudrais faire. On pourrait répondre, demander au GAC s'ils ont des questions à poser à At-Large concernant la révision d'At-Large. Et, à ce moment-là, on pourrait répondre à leurs questions et leur expliquer un petit peu notre opinion concernant cette révision.

Voilà. Donc, ce serait les points que nous aimerions aborder avec les membres du GAC lors de la réunion.

ALAN GREENBERG:

Merci. Heidi, il y a une copie du rapport lié aux TLD de la communauté qui doit être distribué à tous les membres d'ALAC. Est-ce que cela a été fait ?

HEIDI ULLRICH:

Est-ce que vous pouvez me donner un peu plus de contexte ? Je savais qu'il y avait un document du Conseil de l'Europe qui devait être distribué. C'est de ça que vous parlez ?

ALAN GREENBERG:

Oui, c'est de ça que je parle. Bien.

Nous allons envoyer une note pour demander aux membres d'ALAC de le lire, parce que cela va être discuté avec le GAC – ce document. Donc, est-ce qu'on pourrait faire une action à suivre sur ce point ?

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter ?

Je ne vais pas prolonger cette réunion trop longtemps. On a besoin de vos idées. C'est un point. Sinon, il faudra en trouver. Ce sera moi-même ou quelqu'un d'autre qui va s'en charger. Donc, merci.

Le dernier point est les événements de participation et de sensibilisation planifiés. Je crois que c'est à vous, Olivier. Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Il va y avoir certaines choses qui vont avoir lieu pendant cette réunion. Samedi après-midi, il va y avoir une session conjointe avec EURALO. On va voir « qu'est-ce qu'on peut changer dans l'ICANN » à travers ou grâce à la participation et la sensibilisation. Ce sera une séance organisée par le groupe de travail de participation et de sensibilisation. En ce qui concerne les nouveaux arrivants, il va y avoir une discussion, une table ronde avec eux pour essayer de répondre à ces questions, à leurs questions et leur donner une bonne raison de se joindre à notre organisation. Quelles sont les différences qui existent dans notre organisation par rapport aux années précédentes ? Qu'est-ce qui a changé ?

Ensuite, au niveau du développement de capacités, plus tard dans la semaine, je crois que c'est le mercredi, si je ne me trompe, il va y avoir une séance qui va avoir lieu à l'heure du déjeuner.

Donc, mercredi. Nous sommes en train de travailler là-dessus avec Tijani. Nous allons analyser des problèmes de politiques qui concernent At-Large. Nous allons en discuter avec les nouveaux arrivants, y compris les membres de NextGen et les boursiers. Cela aura lieu à l'heure du déjeuner, parce qu'on ne trouvait pas d'autre créneau.

Donc, c'est une discussion ouverte. Nous n'allons pas parler de la structure At-Large, de la formation d'At-Large et tout ça, parce que ces points-là auront été discutés plus tôt le matin, dans les réunions avec les NextGen, les boursiers, etc. qui vont avoir des présentations sur les différentes organisations de soutien – donc, la GNSO, etc. Donc, nous allons parler plutôt de thèmes de conversation généraux.

Si vous avez des idées, s'il vous plait, envoyez-les-nous. Nous allons probablement les principaux problèmes de l'Europe. Il s'agit d'un document qui, donc, énumère les principaux problèmes au niveau de l'Europe.

Il y a une session des parties prenantes européennes qui est intéressante pour At-Large et pour toutes les personnes qui sont basées en Europe. Elle a lieu de 3 h 30 à 5 h 30.

Ce sont les activités spécifiques. Il y a bien sûr l'assemblée générale d'EURALO, mais ça, vous le savez. Il y a aussi le marché et la rencontre multipartite qui a lieu un soir. Je vous donnerais plus de détails là-dessus bientôt.

Voilà. C'est tout. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Olivier. Je ne vois pas de mains levées. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent soulever certaines questions ?

Non. Alors, on passe aux activités sociales.

GISELLA GRUBER: Merci Alan. Tout ce qui est social, relationnel, sera sur le wiki. Il y a le gala donc qui est le lundi soir, qui est organisé localement et qui aura lieu sur place.

Olivier a également mentionné que mardi soir, il y aura un orchestre. Donc, on vous donnera davantage de détails sur le wiki. Jeudi, il y a le cocktail de conclusion. Et suite à ça, il y aura un dîner qu'on est en train d'essayer de localiser au Bella Sky. Donc l'idée, c'est en fait de pouvoir passer du cocktail qui terminera à 20 h 00. Tous les leaders ALAC, toutes les liaisons, etc., que tout le monde puisse se rendre à l'hôtel sans problème. Toutes les personnes qui seront présentes pourront nous rejoindre.

Je ne sais pas si vous posez la question de savoir si tout le monde sera invité au dîner, ce ne sera pas le cas. Donc, ICANN Politiques paiera. Donc, suivez notre page wiki, s'il vous plait, pour plus d'Informations.

ALAN GREENBERG: Gisella, une petite question. Vous avez dit que le dîner serait à l'hôtel. Copenhague est une ville extrêmement chère et les hôtels en général sont les plus chers. Donc, est-ce qu'il y a des options à proximité ? Je sais que c'est sympathique d'être à l'hôtel, mais ma question, c'est quand même de savoir s'il y a d'autres options pas trop loin qui

coûteraient peut-être moins chers que l'hôtel. Je ne sais pas. Quelque chose qui ne soit pas trop loin...

GISELLA GRUBER:

Alan, nous sommes en train de regarder un petit peu les options. Mais je voulais simplement mentionner quelque chose. La logistique d'avoir un dîner et des personnes qui, à la dernière minute, pourront s'organiser, je crois que c'est un peu complexe. Il y a des... En fait, il faudra payer tout ceci à l'avance. Il faut que ce soit payé par garantie, par carte de crédit. Donc, les personnes qui ne viennent pas, ce sera sur leur carte de crédit.

Donc, c'est sûr que je suis prête à organiser ceci. Mais lorsque les gens vont en fait annuler, il y aura vraiment des problèmes.

Autre problème : en général, les restaurants – je vois d'autres groupes confronter à ce genre de choses, en général, les gens ne font pas des notes individuelles. Donc en fait, c'est un autre problème.

Donc, voilà pourquoi nous avons choisi l'hôtel. Nous espérons qu'ils seront un peu plus souples là-dessus. Mais nous sommes toujours en attente des détails.

ALAN GREENBERG:

Ah, d'accord. Je comprends. Ça fait longtemps que je ne suis pas allé à Copenhague. Mais je sais que la dernière fois où j'y étais, je n'arriverais pas à croire les prix. C'était très, très cher. Donc, c'est pour ça que je me méfie un petit peu. Je n'ai pas regardé le per diem, mais je pense qu'il

ne suffira pas pour tout couvrir. Enfin, on va voir. J'espère que ce ne sera pas le cas.

Donc en matière de logistique, on est tous dans le même hôtel, à l'hôtel de la conférence. C'est quand même extraordinaire. Ce n'est pas souvent que ça se passe comme ça.

Oui, Seun. Effectivement, ça fait plusieurs décennies qu'on n'a pas eu cette chance.

Autre chose ?

GISELLA GRUBER:

Je crois qu'il n'y a rien d'autre. S'il y a d'autre chose dont il faut qu'on discute, je le mettrai sur la liste de diffusion. Donc effectivement, il faut savoir qu'on sera sur place. Les réunions ne commencent pas avant 8 h 30 et c'est quelque chose que nous essayons de faire régulièrement depuis plusieurs réunions. Donc déjà le fait qu'on commence à 8 h 30, le fait qu'on soit sur place, ce sera quand même très agréable.

Comme je le disais, j'y serais dès lundi, sur place. Dons, s'il y a des choses très importantes qui pourront vous aider du point de vue logistique, et bien je m'assurerais de bien vous informer, les uns et les autres, par email.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions sur la réunion de Copenhague ?

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Olivier au micro. Donc, vous avez tous remarqué qu'il y aura des conflits entre les sessions de renforcement des capacités et la session de sensibilisation et d'engagement ainsi que d'autres choses relatives aux politiques. Donc, il serait bien d'avoir des bénévoles de notre communauté qui s'implique aux discussions, dans les discussions avec les nouveaux. Ce serait bien de le savoir à l'avance, savoir qui participera aux séances ALAC et qui participera au renforcement des capacités, etc. Ce serait bien en matière de nombre. Et puis, comme ça, on pourra demander à certaines personnes spécifiques de participer à telle ou telle réunion. Donc, il serait bien d'avoir quand même une ou deux personnes de l'At-Large qui vienne discuter de ceci.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH: Alors, je vais parler un petit peu d'académie. Donc, il y a un cours de 2017 sur le leadership qui aura lieu du 8 au 10 mars. Nous avons donc Andrei et Javier qui vont s'y rendre donc parmi les membres d'ALAC. Les autres sont des RALO. Ce sont des responsables RALO. Nous avons un excellent programme qui est proposé et donc, nous enverrons des détails logistiques sous peu.

Et pour tous ceux d'entre vous qui avez participé au programme de leadership, qui êtes anciens, je vous demande de venir à la réunion du groupe de travail sur l'académie, parce qu'il y aura des discussions importantes sur l'avenir de l'académie. Donc, j'espère tous vous voir

lors de cette réunion. Je crois que c'est le mercredi. Il est possible qu'il y ait un conflit, mais bon, on vous mettra à jour là-dessus.

ALAN GREENBERG: Olivier, vous voulez encore participer, c'est ça ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, oui. Merci. C'est encore moi. Je suis désolé de reprendre la parole encore une fois. Mais il y a eu également un accord avec le stand ICANN. Donc, nous allons pouvoir utiliser ce lieu comme lieu de rencontre. Donc, il serait bien qu'il y ait des personnes qui s'y rendent à ce stand pendant la pause. Pas besoin de personnes autrement. Mais pendant la pause, ça serait quand même bien d'avoir quelqu'un.

Donc encore une fois, si vous voulez vous porter bénévoles, n'hésitez pas. Envoyez-moi une petite note à moi ou au personnel.

HEIDI ULLRICH: Olivier, si je peux juste clarifier un petit peu. Donc, il y a une page wiki de manière à ce que ce soit plus simple. Donc, ils n'ont pas besoin de passer par le personnel ou par vous, parce que vous pouvez simplement vous inscrire sur la page wiki, choisir un créneau horaire auquel vous voulez le faire. La coordination sera beaucoup plus simple.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Heidi. Ce serait bien d'afficher la page wiki dans le chat.

HEIDI ULLRICH: D'accord. Nous allons le faire.

ALAN GREENBERG: D'autres commentaires. Heidi, je crois que vous avez levé la main. Ah, c'est une main ancienne. D'accord. Très bien.

Eh bien, nous avons terminé avec ce point, me semble-t-il. Alors pour le reste, le point divers. Je crois que Seun souhaitait parler de quelque chose.

SEUN OJEDEJI: Alors, je voulais simplement prendre la parole. Donc, merci. Alors, je vais vous expliquer ce dont je vous parlais. C'est quelque chose qui est un petit peu de dernière minute. Mais en ce qui concerne le lien avec l'ALAC, encore une fois, félicitations à Bastiaan. Je souhaite vous accueillir au sein de l'ALAC.

J'étais en train de regarder la question sur les SOI. Et je crois que le dernier mentionnait la participation des membres ISPCP. Donc, ça fait partie du CSG. Est-ce que ça veut dire qu'il va y avoir un conflit en fait avec Bastiaan ? C'est une question pour Alan. Donc, Bastiaan et Natalie sont membres maintenant. Donc, est-ce que cela pose une question en matière de conflit, en matière de règles ?

Deuxième commentaire donc par rapport à León. Je voulais simplement confirmer quand est-ce qu'on va discuter du positionnement du CCWG. Donc, est-ce qu'il y aura en fait une question par rapport en fait à une implication de León dans l'ALAC ? Il y a un manque peut-être étant donné sa nomination.

ALAN GREENBERG:

Merci Seun. Je vais répondre aux deux questions. Bien sûr que les gens peuvent se retirer à n'importe quel moment. En matière d'obligation, il n'était pas inhabituel d'avoir un membre ALAC qui est également actif dans un autre domaine de l'ICANN. Edmon Chung, par exemple, s'occupait du point ASIE, ccTLD-gTLD. Wafa et un certain nombre d'autres personnes sont membres d'ALAC et ils font partie de la ccNSO. Parfois même, ils sont membres du Conseil de la ccNSO. Donc, ce type de choses n'est pas inhabituel.

Nous avons initié, sans rentrer dans les détails de cette discussion, la question de savoir s'il faut avoir des règles par rapport au droit de vote. Est-ce que quelqu'un, par exemple qui vote à l'ALAC doit en fait ne pas pouvoir voter dans d'autres groupes ?

Par le passé, nous nous sommes occupés de cette question de manière informelle et peut-être que l'ALAC pourrait formaliser ceci par rapport à la participation. Il faut quand même dire que ce que vous soulevez est pertinent. Il faut quand même nous assurer de ne pas avoir de conflit d'intérêt ou, tout du moins, un conflit d'intérêt apparent. Donc effectivement, il est important d'en parler. En matière de...

Par rapport à León (pardon), León n'a aucune obligation de se retirer de quelque obligation que ce soit avant qu'il ne prenne sa place au Conseil, donc à l'AGM. Si, bien sûr, il pense que ce n'est plus approprié, il peut se retirer d'un poste ou d'un autre, ou alors s'il n'a pas suffisamment de temps. Pour l'instant, il ne nous a rien dit là-dessus.

Si effectivement nous pensons que lorsqu'il deviendra membre du Conseil, le groupe CCWG Responsabilité est toujours actif. Donc, à ce moment-là, si on souhaite le remplacer comme co-président, et bien il faudra regarder ceci dans les détails, à moins, bien sûr, d'en discuter, à moins, bien sûr, qu'il se retire avant en tant que co-président. Et c'est à lui de nous l'indiquer. On ne va pas lui demander ça maintenant bien sûr, sans s'être préparé.

Je sais que Becky Burr, par exemple, pendant qu'elle était élue... Il y a quelqu'un qui essaye de parler, me semble-t-il. C'est vous, Heidi ?

CHERYL LANGDON-ORR: C'était Holly.

ALAN GREENBERG: Donc, je reprends. À moins que León ne nous annonce qu'il souhaite partir plus tôt que prévu, pour l'instant, je pense qu'il va falloir voir un petit peu comment ça se passe, attendre et voir le niveau d'activité au CCWG.

Je sais que Becky Burr avait énormément travaillé au CCWG après avoir été nommé en tant que membre au Conseil. Donc, il y a un historique là-dessus. Donc pour l'instant, je pense que ce n'est pas un problème.

Je ne sais pas si cela répond à vos deux questions, Seun.

Alors Alberto, c'est à vous. Donc pour l'instant, Alberto est inaudible.

ALBERTO SOTO: Apparemment, il y a un problème logistique. En général, l'organisme qui s'occupe des voyages informe l'hôtel de la réunion. Mais récemment, ça n'a pas été fait. Parfois, les hôtels sont tellement chers et le transport reflète un jour de voyage. Donc, ce serait quand même bien que les informations soient communiquées de manière adéquate.

ALAN GREENBERG: Je n'ai pas bien compris la question en fait. Est-ce que quelqu'un pourrait la répéter, la réexpliquer ? J'ai compris que c'était une question de voyage, de per diem, mais je n'ai pas bien compris.

León, allez-y.

LEÓN SANCHEZ: Merci Alan. Je crois que la question d'Alberto, c'est en fait plutôt une demande, une demande qu'ICANN Travel fournisse des informations sur la manière dont on pourrait peut-être aller de l'aéroport à chacun des hôtels. C'est une question de coût en fait. Donc, ce serait utile d'avoir ces informations. Je crois que c'est un petit peu ce qu'il demandait.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Alors, je crois qu'il y a un certain nombre d'options. Et si je me souviens bien, NARALO avait un document assez exhaustif qui parlait justement de beaucoup de questions, y compris celles du transport. Donc, il est possible peut-être de demander au personnel de vérifier, de s'assurer que tout le monde a bien les mêmes informations. Mais oui, d'une manière ou d'une autre, il faut s'assurer que le déplacement entre l'aéroport et l'hôtel soit à disposition. Je sais qu'il y a

un certain nombre d'options. Je crois que ça fait partie de ce petit document de NARALO. Mais effectivement, c'est quelque chose qui est important. Merci en tout cas, Alberto, de nous l'avoir rappelé.

Alors, je vais demander à ce que ce soit un point de travail pour le personnel.

Alors Sébastien, vous avez mis un commentaire dans le chat. Est-ce que vous voulez, s'il vous plait, prendre la parole pour que ce soit enregistré ?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Oui, merci Alan. Je pensais le mettre dans le chat simplement parce que je n'avais pas bien suivi la réponse à la question de Seun. J'étais... J'écoutais en fait un autre appel, mais bon.

Pour le SOI, il y a une référence pour devenir membre de l'ISPCP. Je l'ai mis dans le chat. Donc, j'en ai parlé. Donc, ce n'était pas uniquement moi qui suis devenu membre. Mais en fait, je représente... En fait, je ne suis que...

INTERPRÈTE: L'interprète n'entend pas.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Donc, il n'y a pas d'intention de partir de l'ALAC, de consacrer mon temps...

INTERPRÈTE: Désolé. L'interprète n'entend pas.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. La réponse était : Nous n'avons pas de règles formelles sur ce point. Nous avons déjà dû nous occuper de cas semblables auparavant, au cas par cas. Si nécessaire, nous ferons des lois là-dessus ou des règles là-dessus. Mais nous pensons que vous ne serez pas un membre ayant le droit de vote dans les deux groupes en même temps et ils peuvent... Peut-être qu'eux ont des règles là pour les gens qui participent dans une autre partie de l'ICANN ou qui participent et qui votent au ISPCP.

Donc, nous verrons cela au cas par cas pour le moment et nous verrons si nous sommes ouverts et s'il n'y a pas de conflits. Je ne vois pas de problème. Nous avons eu des cas semblables avec beaucoup de gens dans le passé et ça n'a jamais été un problème.

La seule fois où nous avons eu un problème, c'était...

BASTIAAN GOSLINGS: Je ne voulais pas vous interrompre. Excusez-moi. Je voudrais confirmer pour reprendre ce que Seun a demandé, je vais adapter ma déclaration de manière à ce que je puisse représenter cette organisation.

ALAN GREENBERG: Si vous voulez représenter et vous votez dans leur groupe, cela pourrait être un problème. Mais nous allons voir. La seule occasion où nous avons eu un problème dans le passé, lorsque quelqu'un était un membre de deux conseils en même temps et choisissait d'aller à leurs

réunions plutôt qu'aux nôtres, ça, ça a été un problème. Parce que cette personne avait reçu nos financements. Mais sinon, en général, nous n'avons pas eu de problème de ce type.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires avant que cette réunion arrive à cette conclusion ? Nous avons huit heures, huit minutes pardon, de retard sur notre horaire.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, je vous remercie. Cette réunion a été tout à fait positive et nous nous retrouvons à Copenhague. Merci. Au revoir à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]